

- 
- Les élections voulues par les généraux mettent en péril l'avenir du pays
  - Suu Kyi: USA "condamnent" la détention
- 

### **Les élections voulues par les généraux mettent en péril l'avenir du pays**

*Le Monde\_26 fev. 2010*

En libérant Tin Oo, vice-président de la Ligue Nationale pour la Démocratie de Madame Aung San Suu Kyi, le régime militaire birman a une nouvelle fois cherché à contenter une communauté internationale toujours tentée de reconnaître les gestes de bonne volonté d'un régime qui compte pourtant parmi les plus brutaux de la planète. La levée de l'assignation à résidence du militant de 83 ans, en détention depuis 2003 pour subversion politique, ne peut être qu'une bonne nouvelle. Mais si le numéro 2 du principal parti d'opposition est désormais libre, Aung San Suu Kyi ne connaîtra pas le même sort. La "dame de Rangoun", lauréate du prix Nobel de la paix 1991, ne semble pas devoir être libérée avant l'organisation par les généraux des élections législatives promises pour cette année (et qui selon certaines sources pourraient se tenir en octobre). La cour suprême vient en effet de rejeter le recours déposé par ses avocats et de confirmer sa condamnation à dix-huit mois d'assignation à résidence. Une donnée qui devrait convaincre, si c'était encore nécessaire, la communauté internationale du peu de crédibilité du processus mis en place par la junte.

L'enjeu électoral a récemment mobilisé toute la stratégie de généraux passés maîtres dans l'art de souffler le chaud et le froid. La libération de Tin Oo, survenue le 13 février, n'a pas empêché le régime de condamner quatre opposantes birmanes à deux ans de prison le jour même de l'arrivée à Rangoun du Rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme en Birmanie, M. Tomas Ojea Quintana. Ces partisanes d'Aung San Suu Kyi avaient été arrêtées en octobre 2009 pour avoir distribué des textes religieux à des moines bouddhistes, un acte qui leur vaudra l'accusation d'avoir troublé l'ordre public. En les condamnant ce 15 février aux travaux forcés, le régime a cherché comme toujours à tester les réactions de la communauté internationale pour savoir jusqu'où il pouvait aller. Il faut espérer qu'en privant Aung San Suu Kyi de tout rôle au moment des élections il soit désormais allé trop loin.

Constant objet du mépris d'une junte qui reste cependant attentive à ses réactions, la communauté internationale a dans une large mesure voulu croire que le processus de "feuille de route vers une démocratie disciplinée" initié par le régime pouvait constituer une chance à saisir.

Les étapes précédentes de ce processus censé culminer avec l'organisation d'élections sont pourtant éloquentes quant aux véritables intentions du régime. Lors du référendum de mai 2008 – auquel il était interdit de voter non – la junte faisait approuver par 92,4% une nouvelle constitution permettant aux militaires de s'assurer du contrôle des ministères stratégiques, de 25% des sièges du futur parlement, et de l'immunité judiciaire pour tous les officiers en poste. Son adoption par référendum s'est faite au terme d'une campagne marquée par la répression politique et l'intimidation et à l'aide de pressions massives, de fraudes grossières et de radiations à grande échelle, notamment des moines qui avaient eu le tort de prendre part à la "révolution safran" de septembre 2007.

Surtout, la constitution ne prévoit aucun espace d'autonomie ou de reconnaissance culturelle aux nombreuses minorités que compte le pays (environ un tiers de la population birmane). Le schéma de domination du groupe ethnique dominant – birman - sur le reste de la population, à l'origine de tous les problèmes que connaît le pays, est ainsi reconduit. La constitution, de ce fait, met en péril la stabilité nationale. Une erreur que n'aurait jamais faite Aung San Suu Kyi, qui doit une grande partie de sa popularité à l'attention qu'elle a toujours portée aux revendications des minorités.

La "dame de Rangoun" est cependant restée pragmatique. S'abstenant d'exclure définitivement toute participation de son parti aux élections, elle s'était récemment contentée de déclarer qu'il était prématuré de se prononcer sur un boycott de celles-ci.

Mais peut-être Aung San Suu Kyi savait-elle aussi combien la marge de manœuvre des démocrates birmans est étroite. Malgré leur constant appel au dialogue, ceux-ci sont régulièrement vilipendés pour leur radicalité. On en oublierait presque qu'ils font face à un régime qui torture ses opposants, recourt au travail forcé et use du viol comme d'une arme de guerre dans les zones de Birmanie où vivent les minorités nationales.

La communauté internationale est désormais lasse de ce dossier difficile qui ne constitue une priorité que pour les voisins de la Birmanie. Aung San Suu Kyi écartée des élections, faut-il encore craindre qu'elle se satisfasse d'un processus qui entend jouer sur les formes démocratiques pour permettre aux militaires de se maintenir au pouvoir?

La position de fermeté de l'Union européenne à l'égard des généraux a récemment paru menacée. Aung San Suu Kyi n'avait pourtant pas demandé qu'il soit mis fin à toute politique de pression sur le régime. L'opposante avait certes proposé au général Than Shwe de coopérer avec la junte en vue d'une possible levée des sanctions qui la visent. Mais si elle n'a pas pris le risque, à ce jour, d'en appeler directement à cela, c'est qu'elle sait bien que la faible pression mise sur le régime constitue une préoccupation pour les généraux désireux de normaliser leurs relations avec la communauté internationale. Le maintien des mesures existantes, contribuant à priver la junte de la reconnaissance à laquelle elle aspire, l'éloigne ainsi d'une victoire totale sur les forces démocratiques.

Le Parlement européen, par sa résolution du 11 février 2010, n'a pas attendu la décision du régime concernant le maintien en détention d'Aung San Suu Kyi pour indiquer que les circonstances actuelles ne permettaient pas de considérer les élections prévues par le régime militaire birman en 2010 comme libres et transparentes. Il a en outre marqué son soutien à un dialogue tripartite réunissant le régime militaire, les forces démocratiques et les représentants des minorités nationales. Il reste à espérer que son exemple soit suivi par la communauté internationale. La France en particulier peut renforcer son soutien aux démocrates birmans. La réception du premier ministre du gouvernement birman en exil par le président de la République française en plein cœur de la révolution safran de septembre 2007 avait été un geste important, qui peut être renouvelé. Notre pays doit renforcer ses liens avec le mouvement d'opposition, tant il est évident que la solution au problème birman n'est pas de suivre docilement le calendrier du régime, mais d'écouter davantage les forces démocratiques.

---

### **Suu Kyi: USA "condamnent" la détention**

*AFP\_27 fev. 2010*

Le département d'Etat américain a indiqué qu'il "condamnait" le maintien en détention de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi, décidé hier par la Cour suprême de son pays. "Nous condamnons la décision de la Cour suprême", a déclaré un responsable du département d'Etat sous le couvert de l'anonymat, estimant que la lauréate du prix Nobel de la paix, 64 ans, restait assignée à résidence "pour des raisons purement politiques".

La Cour suprême de Birmanie a décidé de rejeter un appel de l'opposante contre sa condamnation à 18 mois d'assignation à résidence alors que se profilent les premières élections dans le pays depuis 20 ans.

Elle avait été condamnée en août 2009 à trois ans de réclusion et de travaux forcés pour avoir brièvement hébergé un Américain qui avait réussi à nager jusqu'à son domicile, situé sur les rives d'un lac.

La sanction avait été immédiatement commuée en une prolongation de la résidence surveillée à laquelle elle est astreinte depuis 2003. Le représentant américain Joe Crowley, un démocrate, défenseur de longue date d'Aung San Suu Kyi, s'est déclaré de son côté favorable à un renforcement des sanctions contre la junte militaire au pouvoir en Birmanie. "Cette junte militaire cruelle doit affronter les conséquences de ses violations des droits de l'homme, dont sont victimes les Birmans", a-t-il déclaré.

L'administration Obama a entamé l'an dernier un dialogue avec les autorités birmanes, estimant que la stratégie d'isolement de la Birmanie menée jusque là avait échoué, mais a promis un allègement des sanctions uniquement en cas d'avancées démocratiques.

- 
- **Le rapporteur de l'Onu "regrette" de n'avoir pas vu Aung San Suu Kyi**
  - **Tin Oo, figure de la démocratie birmane, a été libéré**
  - **Un tribunal birman condamne des partisans d'Aung San Suu Kyi**
-

## **Le rapporteur de l'Onu "regrette" de n'avoir pas vu Aung San Suu Kyi**

*(AFP)\_ 19 fevrier 2010*

Le Rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme en Birmanie a déclaré vendredi à Rangoun qu'il "regrettait vivement" de n'avoir pas été autorisé par la junte à rencontrer l'opposante Aung San Suu Kyi au cours d'une visite de cinq jours dans le pays. Tomas Ojea Quintana avait pour objectif de faire le point sur la situation dans le pays alors que les militaires promettent des élections d'ici la fin de l'année, sans pour autant annoncer de date.

"Je regrette vivement que ma requête spéciale de rencontrer Mme Aung San Suu Kyi n'ait pas été accordée (...). Je suis déçu", a-t-il déclaré aux journalistes juste avant de repartir pour Bangkok.

L'émissaire aura passé cinq jours en Birmanie sans rencontrer ni l'opposante, ni le numéro un de la junte, le généralissime Than Shwe.

-----

## **Tin Oo, figure de la démocratie birmane, a été libéré**

*Liberation\_ 15 fevrier 2010-02-20*

Le numéro 2 de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), parti de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi, a fait hier ses premiers pas d'homme libre depuis sept ans. Sa libération coïncide avec la visite aujourd'hui en Birmanie du rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme, Tomas Quintana. Tin Oo avait été arrêté avec Aung San Suu Kyi en 2003, puis assigné à résidence. La junte au pouvoir a promis des élections en 2010. La date du scrutin est encore inconnue mais les analystes évoquent le dernier trimestre de l'année.

-----

## **Un tribunal birman condamne des partisans d'Aung San Suu Kyi**

*L'Agenda du Bien Commun\_ 18 fevrier 2010*

Un tribunal de Birmanie a condamné, lundi 15 février 2010, Naw Ohn Hla et trois autres femmes, à deux ans d'emprisonnement avec travaux forcés. Les femmes, partisans de l'opposante Aung San Suu Kyi [profil sur le site de la BBC, en anglais], sont accusées [dépêche AFP, en anglais] d'avoir causé des troubles à l'ordre public.

Selon Nyan Win, porte-parole de la Ligue Nationale pour la Démocratie [site, en anglais], parti de Suu Kyi, les quatre femmes ont été arrêtées en octobre 2009, pour avoir distribué des textes religieux à des moines bouddhistes dans un monastère très en vue. Elles avaient également tenu des offices religieux, afin de prier pour la libération de Suu Kyi. Le jugement a été rendu le jour de l'arrivée en Birmanie de Tomas Ojea Quintana [profil officiel, en anglais], envoyé spécial de l'ONU, venu évaluer l'état des droits de l'homme dans le pays [rapport, en anglais] et qui espère pouvoir rencontrer l'opposante birmane.

Mardi 16 février 2010, Amnesty International [site, en anglais] a publié un rapport [PDF, en anglais] pressant la Birmanie de mettre fin à ses pratiques de répression des activistes issus des minorités ethniques [communiqué, en anglais], d'alléger ses restrictions sur les libertés d'association, de réunion et de religion, et de libérer tous les prisonniers. Cette arrestation intervient quatre jours seulement après que Suu Kyi a appris le rejet de son appel contre l'extension de son assignation à résidence [dépêche, en anglais]. En janvier dernier, un représentant du gouvernement birman avait affirmé que cette assignation serait levée en novembre prochain, à l'échéance de sa condamnation. L'extension de son assignation à résidence résulte de sa condamnation en août 2009, pour avoir violé les lois birmanes, en autorisant l'américain John Yettaw à résider chez elle, après qu'il eut traversé un lac à la nage pour atteindre le domicile de l'opposante birmane. Yettaw, qui a été condamné à sept ans de prison dont quatre avec travaux forcés, a été libéré en août 2009, à la suite de négociations menées par le sénateur américain du parti démocrate, Jim Webb.

Suu Kyi a été initialement condamnée à trois ans de prison avec travaux forcés, mais sa sentence a été immédiatement commuée par le chef de la junte birmane, le général Than Shwe. Suu Kyi a passé quatorze des vingt dernières années en détention, et sa dernière condamnation a été dénoncée [article de la BBC, en anglais] par de nombreux dirigeants politiques à travers le monde, dénonçant la volonté de la junte birmane d'empêcher Suu Kyi de participer aux élections à venir.

- 
- **Birmanie: dissident américain en prison**
  - **Le rapporteur sur les droits de l'homme au Myanmar veut rencontrer Aung San Suu Kyi**
  - **Le numéro 2 du parti de Aung San Suu Kyi libéré samedi**
  - **Des Birmans évacués de force pour la construction d'un barrage... chinois**
- 

### **Birmanie: dissident américain en prison**

*AFP\_11 fevrier 2010*

Les Etats-Unis ont fait part hier de leur "profonde préoccupation" au sujet de la condamnation à la prison d'un dissident américain en Birmanie et demandé sa libération immédiate. "Les Etats-Unis sont profondément préoccupés par la décision des autorités birmanes d'emprisonner le citoyen américain Kyaw Zaw Lwin, alias Nyi Nyi Aung, pour des raisons politiques", a notamment indiqué le porte-parole du Département d'Etat, Philip Crowley, dans un communiqué de presse.

Kyaw Zaw Lwin, dissident américain d'origine birmane a écopé mercredi à Rangoun d'une peine de trois ans de prison, a indiqué à l'AFP son avocat, alors que le régime militaire intensifie la répression contre l'opposition à l'approche des premières élections dans le pays depuis 20 ans. Le verdict intervient aussi alors que les Etats-Unis ont entamé depuis l'an passé un dialogue avec la junte birmane, qui jusqu'à présent n'a pas donné de résultats concrets. Le condamné, arrêté en septembre dernier à l'aéroport de Rangoun, était jugé pour faux et usage de faux, non-déclaration de devises étrangères et infractions aux lois sur l'immigration.

Il a été condamné à trois ans de prison pour la première infraction et à un an pour chacune des deux autres, mais "il purgera ses peines simultanément", a précisé son avocat, Nyan Win, qui est aussi l'un des défenseurs de l'opposante Aung San Suu Kyi.

---

### **Le rapporteur sur les droits de l'homme au Myanmar veut rencontrer Aung San Suu Kyi**

*UN Press Service\_11 fevrier 2010*

Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme au Myanmar, Tomas Ojea Quintana, a indiqué qu'il espérait rencontrer Aung San Suu Kyi et d'autres dirigeants politiques lors de sa troisième mission dans le pays du 15 au 19 février. « J'espère que ma demande au gouvernement de rencontrer Daw Aung San Suu Kyi sera cette fois acceptée », a-t-il déclaré jeudi. « Ce serait important pour moi de rencontrer des dirigeants de partis politiques dans le contexte des élections de cette année ».

L'expert indépendant de l'ONU a souligné que « 2010 semble être une année critique pour la population du Myanmar, puisque le gouvernement envisage d'organiser des élections nationales pour la première fois depuis 20 ans ». « Je souhaite examiner et rapporter les progrès faits dans quatre domaines des droits de l'homme pour lesquels j'avais formulé des recommandations », a-t-il dit, « notamment la réforme des lois nationales pour garantir leur conformité avec les normes internationales en matière des droits de l'homme, et la libération de tous les prisonniers politiques ».

Il évaluera également les progrès faits en matière de réforme des armées, y compris de formation des militaires, ainsi qu'en matière d'indépendance de la justice. M. Quintana, qui effectuera sa visite au Myanmar à l'invitation du gouvernement, a ajouté qu'il envisageait de se rendre dans la province de Narkhine, au nord du pays. Il tiendra une conférence de presse vendredi 19 février, à la fin de sa mission, et présentera ses conclusions au Conseil des droits de l'homme en mars 2010. De nationalité argentine, il est, en sa qualité de rapporteur spécial, indépendant de tout gouvernement et de toute organisation.

---

### **Le numéro 2 du parti de Aung San Suu Kyi libéré samedi**

*(AFP)\_12 fevrier 2010*

Le numéro 2 de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti de l'opposante birmane Aung San Suu Kyi, sera libéré samedi, près de sept ans après son arrestation et alors que la junte prépare des élections, a-t-on appris vendredi de source officielle. Tin Oo, un général à la retraite âgé de 83 ans, avait

été arrêté en mai 2003 en même temps que la dissidente. La LND avait indiqué la semaine dernière qu'il était en principe libérable le 13 février et qu'il était prêt à reprendre ses activités politiques.

"Tin Oo sera libéré demain (samedi) car sa période de détention est terminée", a indiqué à l'AFP un responsable birman sous couvert de l'anonymat. Le vice-président de la LND avait été arrêté avec Mme Suu Kyi en 2003, après l'attaque de leur convoi par des miliciens pro-junte dans le nord du pays.

Après plusieurs mois de détention à la prison de Kale, dans la division de Sagaing (centre), il avait été assigné à résidence sans procès, en vertu d'une loi de répression de la subversion politique.

La junte a promis des élections en 2010, les premières depuis celles remportées en 1990 par la LND et dont les résultats n'ont pas été reconnus par le pouvoir militaire. La date du scrutin est encore inconnue mais les analystes évoquent en général le dernier trimestre de l'année. Vendredi, lors des célébrations annuelles du "Jour de l'Union", le généralissime Than Shwe, numéro un birman, a confirmé l'échéance qui s'inscrit dans la "feuille de route vers la démocratie" lancée en 2003.

"Aujourd'hui, selon la feuille de route de l'Etat en sept étapes, des élections libres et justes vont être organisées bientôt", a déclaré le chef de la junte dans un discours à Naypyidaw, la nouvelle capitale du pays située à environ 400 kilomètres au nord de Rangoun. La cour suprême doit se prononcer en principe ce mois-ci sur un recours déposé par la "Dame de Rangoun" contre sa condamnation en août à 18 mois supplémentaires d'assignation à résidence. Mais un ministre a récemment indiqué qu'elle pourrait être libérée en novembre, soit à la date à laquelle s'achève sa peine actuelle. En début de semaine, Mme Suu Kyi a jugé prématuré de se prononcer sur une participation ou un boycott des élections par son parti. La constitution de 2008 réserve d'office un quart des sièges des parlements national et locaux aux militaires.

-----

### **Des Birmans évacués de force pour la construction d'un barrage... chinois**

*France 24\_12 Fevrier 2010*

La junte birmane a autorisé l'une des plus grandes entreprises d'électricité chinoise à construire sept barrages hydro-électriques dans la région de Kachin, dans le nord du pays. Le plus important, celui de Myitsone, nécessite l'évacuation forcée des 15 000 habitants des villages alentours. Après sept ans de négociations et d'expertises, la construction du barrage de Myitsone a officiellement commencé le 21 décembre 2009. Haut et large de 150 mètres, il sera capable de produire entre 3 600 et 6 000 mégawatts d'électricité [le plus grand barrage au monde, celui des Trois Gorges en Chine, produit 18 200 mégawatts]. Le barrage de Myitsone pourrait rapporter près de 365 millions d'euros par an à la junte birmane.

Selon l'organisation Kachin development networking group, un mouvement politique qui se bat pour l'autodétermination de la province de Kachin, 47 villages seront inondés par la construction de ce barrage, dans une zone qui contient la huitième plus grande biodiversité au monde. "Quand on pense que cette électricité ne servira qu'à fournir la Chine ! "

Hkanhpa Sadan est secrétaire général de l'organisation Kachin development networking group. Il vit à Londres et est régulièrement en contact avec les militants anti-barrage sur place. Les habitants, dont la grande majorité sont des fermiers, ont été déplacés de force par l'armée et réinstallés dans des campements de fortune à un endroit où ils ne peuvent ni cultiver ni pêcher. Autant dire que leur vie est complètement détruite. Ils sont à 13 kilomètres de l'endroit où ils vivaient, à deux pas d'une base de l'armée birmane. C'est aussi un moyen pour les soldats de les contrôler plus facilement.

Ce barrage ne sera d'aucun bénéfice pour les habitants de la région. Ce sont les Chinois qui viennent y travailler, il n'y aura donc pas de créations d'emplois. Quand on pense que cette électricité ne servira qu'à fournir la Chine ! Et l'installation des Chinois dans la région - qui ne parlent pas le birman - risque de créer un véritable choc culturel entre les deux communautés.

Par ailleurs, l'impact sur l'environnement sera énorme. L'Irrawaddy est une source de vie pour toute la région, mais ce barrage va limiter la biodiversité du fleuve.

Il faut aussi préciser que le barrage se situe sur une faille sismique, s'il devait y avoir un tremblement de terre, une très vaste partie de la région pourrait être inondée et les répercussions pourraient se ressentir jusqu'à des villes comme Mandalay [située en bordure de l'Irrawaddy au centre du pays].

Tout notre héritage culturel est basée sur ce confluent. Quand on célèbre un mariage dans le région, les anciens racontent l'histoire des deux rivières qui se rejoignent pour ne faire qu'un. Comment expliquer une chose pareille maintenant aux plus jeunes.

Enfin, il faut préciser que la construction du barrage du Myitsone représente un enjeu dans le contexte de notre lutte pour l'autonomie de la province de Kachin. Depuis maintenant 15 ans, l'armée indépendante du Kachin respecte un cessez-le-feu établi avec l'armée birmane, mais le conflit est larvé. Ce barrage devient un prétexte pour la junte de renforcer son contingent sur place et de sécuriser la zone." "Cette relocalisation amènera de nouveaux problèmes sociaux " Ah Nan est membre du Kachin Development Networking Group. Elle se bat contre la construction du barrage.

L'entreprise chinoise et la junte birmane qui construisent le barrage se fichent pas mal de ce qu'il adviendra des habitants de la zone. Notre organisation a envoyé une lettre ouverte à la China Power Investment Coopération (CPI) le 27 octobre dernier. La lettre incluait toutes les inquiétudes que nous avons vis-à-vis de la violation des droits de l'homme dans la région et des problèmes environnementaux que soulèvent la construction de ce barrage. Par ailleurs, fin janvier, une lettre signée par plusieurs expatriés originaires de la province de Kachin a été envoyée à Wen Jiabao, mais ni la CPI ni le gouvernement chinois n'ont réagit. Et le projet suit son cours.

Les habitants ont recouru à différents modes d'actions comme l'envoi de lettres aux représentants officiels, une campagne d'affichage anti-barrage, des prières groupées sur le site du chantier pendant 24 heures. Les villageois ont même organisé une rencontre avec un général birman pour lui dire qu'ils ne souhaitent pas quitter leurs villages, mais le gouvernement n'a donné aucune réponse.

Le confluent Myitsone fait partie intégrante de l'identité et de l'histoire du Kachin, et constitue un trésor naturel et culturel pour le pays entier. Mais ce barrage fera disparaître cet endroit pour toujours.

Près de 60 villages sont sur le point d'être relocalisés de force, et ceci sans aucun programme de réinstallation. Quinze mille personnes perdront leurs moyens de subsistance et cette relocalisation amènera de nouveaux problèmes sociaux. Les gens vont devoir se battre pour trouver un travail ou une terre, d'autres devront migrer vers les pays voisins."

Le 10 octobre, le commandant de l'armée birmane Soe Win a rencontré des villageois du confluent Myitsone. Une représentante du village de Tanghphe exprime ses inquiétudes au commandant.

Ses doléances n'ont pas été écoutées. "Je parle au nom des femmes du village de Tanghphe. Nous vivons sur le confluent depuis près de 100 ans et nous y avons installé des fermes productives. La zone est très bonne pour l'agriculture, et nous cultivons différentes céréales. Ces fermes ne sont pas seulement utiles aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures. Si nous sommes déplacées vers un autre endroit, nous risquons d'en pâtir. Nous ne pourrions amener nos fermes avec nous. Cela nous prendra des années avant de reconstruire d'autres fermes, et elles ne seront jamais comme aujourd'hui. Nous devons acheter notre nourriture et nos enfants se nourriront mal dans les magasins. Nous sommes inquiètes pour leur santé et leur éducation. Nous ne voulons pas bouger et nous faisons appel à vous pour que vous fassiez part de notre demande à Nay Pyi Taw (capitale administrative de la Birmanie)."

- 
- **Birmanie: Suu Kyi libérée pour le scrutin?**
  - **Burma Vj: Reporting From A Closed Country**
- 

**Birmanie: Suu Kyi libérée pour le scrutin?**  
*AFP\_2 fevrier 2010*

L'opposante Aung San Suu Kyi pourrait être libérée au moment des élections birmanes qui devraient avoir lieu au deuxième semestre 2010, a estimé aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères thaïlandais Kasit Piromya.

Interrogé sur une date de libération possible de la dissidente birmane maintenue en résidence surveillée, le ministre a expliqué à des journalistes à Genève: "Quel est mon sentiment? Peut-être au moment de l'annonce (officielle des élections) ou au moment même des élections. "Peut-être un jour avant ou après" l'une de ces deux dates, a-t-il poursuivi.

Le chef de la diplomatie thaïlandaise a par ailleurs estimé que "les élections auront très probablement lieu dans la seconde moitié de l'année". Lors de rencontres de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (Asean), le premier ministre birman "nous a donné l'assurance que des élections seraient organisées cette année" et qu'il y aura un "nouveau gouvernement" à leur issue, a-t-il ajouté.

Pas de date pour les élections

Les autorités birmanes n'ont jusqu'à présent pas donné de date officielle pour des élections, qui seraient les premières depuis celles remportées en 1990 par la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Aung Suu Kyi qui n'a jamais été autorisée à exercer le pouvoir.

Selon des médias et des témoins, le ministre birman de l'Intérieur Maung Oo a indiqué la semaine dernière que la libération de l'opposante pourrait intervenir en novembre. Ces propos n'ont pas été confirmés officiellement. L'opposante birmane, qui a passé plus de 14 des 20 dernières années privée de liberté, a estimé ces commentaires "totalement injustes" dans la mesure où le dossier judiciaire "n'avait pas encore été à son terme", selon son avocat et porte-parole.

La cour suprême doit se prononcer le mois prochain sur un recours déposé par la "Dame de Rangoun" contre sa condamnation en août à 18 mois supplémentaires d'assignation à résidence. Cette sanction, déjà confirmée en appel, l'exclut de facto des élections promises par la junte.

-----

### **Burma Vj: Reporting From A Closed Country**

*Premiere.Fr\_3 fevrier 2010*

### **Burma VJ : Le documentaire nominé aux Oscars 2010 le 23 février sur Arte**

**Mardi 23 février à 20h35**, Arte diffusera le documentaire inédit sur la Birmanie intitulé Burma VJ dans le cadre de la théma sur la résistance dans le pays. Tourné en 2007, ce film vient d'être nominé aux Oscars 2010 en tant que meilleur documentaire.

Arte vous propose de découvrir le 23 février 2010 à 20h35 le documentaire inédit sur la Birmanie, Burma VJ. Récompensé plusieurs fois dans des festivals internationaux, le film d'Amders Ostergaard vient d'être nominé pour le meilleur documentaire aux Oscars 2010.

Diffusé sur Arte le 23 février dans le cadre de la théma sur la résistance en Birmanie, Burma VJ montre le mouvement populaire qui a défié la junte birmane en 2007. Il sera suivi du documentaire d'Aung San Suu Kyi, prisonnière de conscience en Birmanie.